



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



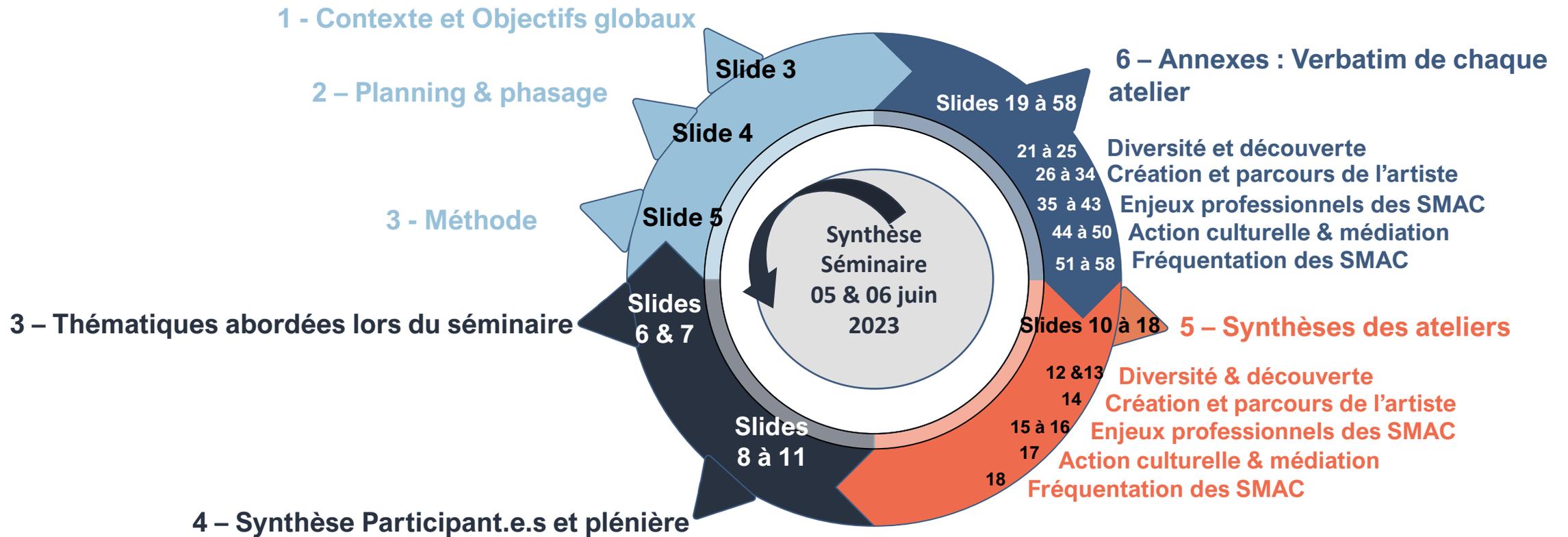
SÉMINAIRE DE RÉFLEXION ET D'ÉCHANGES

« Évolution des Scènes de Musiques Actuelles (SMAC) »

Synthèse du séminaire
05 & 06 juin 2023



-  Accompagnement des transformations
-  Ingénierie de projet
-  Coaching individuel et collectif





La DGCA et les acteurs des musiques actuelles souhaitent mener un travail collectif sur le bilan et les perspectives du label SMAC – Scène de musiques actuelles. A cet effet, un chantier a été ouvert et un groupe de travail Musiques Actuelles (GTMA) a été constitué. Ce dernier est animé par la DGCA.

L'un des enjeux de ce GTMA est de réaliser un séminaire de réflexion regroupant divers acteurs qui interagissent avec ce label.

Pour préparer ce séminaire un comité de pilotage Evènement a été créé, réunissant la DGCA, la Fédélima et le SMA.

Leurs réunions ont abouti à 6 thématiques à aborder lors du séminaire.



Ce séminaire, intitulé « Evolution des Salles de Musiques Actuelles (SMAC) – Focus SMAC », aura lieu les 5 et 6 juin prochains.

Ce séminaire regrouperait une soixantaine de personnes. Le groupe serait constitué avec un équilibre entre salariés de SMAC (Directeurs, programmateurs, responsables EAC et ou de l'accompagnement) et Réseaux MA, élus, conseillers DRAC, CNM, OGC, artistes, producteurs, bookers, usagers....

Ce séminaire a pour objectifs, de :

- (Re)construire un discours commun sur les SMAC.
- Poser collectivement un bilan / point de situation sur le label SMAC et ces lieux au regard du cahier des missions et des charges de 2017 et de la sortie de crise sanitaire.
- Questionner les enjeux de service public du label et son rôle au sein de la filière.
- Dessiner collectivement les perspectives face aux enjeux artistiques, culturels, sociaux et sociétaux et soumettre des préconisations au GTMA. Une alternance de plénière(s) et d'ateliers doit être envisagée et l'objectif des ateliers serait de dégager 2 à 3 préconisations par atelier.



5 réunions de préparation réalisées par le comité de pilotage Evènement, accompagné d'Anne Souty, de Karen Benarouch et de Jihad Michel Hoballah

- 17/03/23
- 07/04/23
- 24/04/23
- 11/05/23
- 25/05/23



- Phase de construction du séminaire et de ses ateliers
 - &
 - 2 jours de séminaire, facilités par Anne Souty, Karen Benarouch et Jihad Michel Hoballah :
- 05/06/23
 - 06/06/23

- Réalisation de la synthèse par Anne Souty, Karen Benarouch et Jihad Michel Hoballah
- Présentation de la synthèse au GTMA, par Anne Souty et Karen Benarouch :

- 28/06/23



En amont du séminaire

- Le comité de pilotage Evènement a décidé des thématiques à aborder lors du séminaire Conformément au cahier des charges de la mission:
- Les questions correspondant aux cinq thématiques des ateliers (slide 7) ont été construites lors des réunions préparatoires de ce comité, accompagnés par les facilitatrices et facilitateur,
- Le séminaire a également été construit lors des réunions de ce comité de pilotage Evènement.



Pendant le séminaire

- 5 ateliers ont eu lieu afin que l'ensemble des thématiques présentées en slide 7 soient abordées par la totalité des participantes et participants des deux jours.
- Les participantes et les participants ont été réparti.e.s en 3 salles et chaque salle a été facilitée respectivement par Anne Souty, Karen Benarouch et Jihad Michel Hoballah.
- Les résultats des ateliers ont été mis en commun en plénière, pendant le séminaire par des restitutrices et des restituteurs désigné.e.s pour chaque salle

Après le séminaire

- Rédaction de la synthèse des ateliers par Anne Souty, Karen Benarouch et Jihad Michel Hoballah : cette dernière comporte :
 - ✓ Une synthèse des réponses de chaque atelier, construites par les participantes et participants : il s'agit de listes d'actions et résultats souvent abordés au sein de chaque salle, thématisées pour en faciliter la lecture.
 - ✓ En annexe: les verbatims reprenant l'exactitude des points abordés pour chaque atelier dans chaque salle.
- Présentation de la synthèse des ateliers au GTMA, par Anne Souty et Karen Benarouch



5 ateliers ont été construits et l'ensemble des thématiques a été abordé en tenant compte des droits culturels et des constats relatifs au champ des musiques actuelles.

Ces derniers ont été présentés lors de la plénière d'ouverture du séminaire par la DGCA et la FEDELIMA.



THÉMATIQUES ABORDÉES LORS DU SÉMINAIRE

N°	THÉMATIQUES	 OBJECTIFS	 RÉSULTATS ATTENDUS
1	« Diversité et découverte »	<i>Comment envisager diversité et découverte dans les missions des SMAC ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en évidence les spécificités des SMAC ➤ Propositions d'actions pour mettre en œuvre ces spécificités
2	« Création et parcours de l'artiste »	<i>Qu'est-ce qui est attendu des SMAC pour soutenir la création, notamment sur le parcours des musiciens, les partenariats & les compétences?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dégager 2 à 3 préconisations par thématique
3	« Enjeux professionnels des SMAC »	<i>Comment lever les freins permettant de mettre en action les 3 principales pistes de solution repérées par le SMA et la FEDELIMA ? : Alléger les contraintes administratives - Encourager / envisager la décroissance - Impliquer les salariées, les salariés et autres parties prenantes dans la gouvernance du projet</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Liste des freins ➤ Liste des besoins pour les lever
4	« Action culturelle et médiation »	<i>Quelle méthode pour construire des stratégies globales d'action culturelle et de médiation?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etudier les pistes de solutions autour de deux freins : Nombre de permanents en charge de l'AC et financements sous forme d'appels à projets successifs v/s Stratégie globale
5	« Fréquentation des SMAC »	<i>Quelles évolutions des services et des missions pour maintenir et renouveler la fréquentation des SMAC ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Trouver des pistes d'évolutions nécessaires au maintien et au développement de l'attractivité des SMAC

SYNTHÈSE



SYNTHÈSE DU SÉMINAIRE – PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

- 1 71 personnes étaient invitées à y participer :
- 27 SMAC représentées
 - 6 Artistes
 - 13 représentantes et représentants de lieux non labélisés et autres structures
 - 11 représentantes et représentants de fédérations, réseaux et syndicats
 - 4 élues et élus de collectivités territoriales
 - 10 représentantes et représentants de l'Etat

2 Seules 3 personnes n'ont pas pu être présentes le 1^{er} jour & 5 personnes n'ont pas pu participer au second jour du séminaire.

3 Le séminaire a eu lieu à Mains d'Œuvres qui a mis à notre disposition 3 salles d'atelier et la Salle Star Trek pour les plénières

4 Chaque salle regroupait 23 personnes le 1^{er} jour et d'une vingtaine de personne le second jour.



Ainsi, une large part des personnes invitées ont répondu à l'invitation et étaient présentes sur les deux jours, permettant la coconstruction des résultats du séminaire avec un panel représentatif et fortement impliqué.



Le séminaire a été ouvert par :

- Directrice de Mains d'Œuvres – Lucie Lambert
- Président du SMA – Laurent Decés
- Président de la FEDELIMA – Yann Bieuzent
- Délégué à la musique – Dominique Muller

Lors de cette ouverture ont été abordés les enjeux et objectifs du séminaire permettant d'interroger le fonctionnement du Label SMAC.

Cette plénière d'ouverture du séminaire a été construite en deux temps:

1 Un premier temps d'information consacré à la présentation, par Maxime Le Texier de la DGCA & Hyacinthe Chataigne de la FEDELIMA de l'observation « Evolution des SMAC » qui fait suite à une étude mise en place par la FEDELIMA.



2

Un second temps consacré à une table ronde autour des deux thématiques suivantes : « Intérêt Général et Droits culturels : Socle commun aux SMAC »

Elle a été modérée par Patricia COLER (*Déléguée générale de l'UFISC*) et réuni 5 participantes et participants :

- Jean-Christophe APLINCOURT (*Directeur du 106, SMAC de Rouen*)
- Catherine BENGUIGUI (*Adjointe à la Culture - Ville de La Rochelle*)
- Jean-Damien COLLIN (*Conseiller en ingénierie culturelle et publique*)
- David DEMANGE (*Directeur de la Rodia, SMAC de Besançon*)
- Philippe TEILLET (*Maître de conférences en sciences politiques à l'IEP de Grenoble*)
- José SHUNGU (*Artiste musicien*)



Les constats abordés, l'apport théorique et les exemples cités par les participantes et participants de la table ronde sur la notion d'intérêt général et de droits culturels avaient pour objet de nourrir les réflexions pendant les ateliers du séminaire. En effet les participantes et participants ont ensuite été invité.e.s à travailler pendant les ateliers, en tenant compte de ces apports.



Objectifs de l'atelier : Comment Envisager la diversité et la découverte dans les missions des SMAC ?



Il n'y a pas eu de consensus sur une définition commune et spécifique aux SMAC relative aux notions de diversité et découverte. Néanmoins les définitions suivantes ont été données par les participantes et participants :

1 La découverte c'est :

- Accompagner la création, l'expérimentation et la rendre accessible
- Le rôle d'aller ou faire aller vers la diversité afin de générer un développement de la capacité des individus vers l'ouverture au monde et aux artistes.
- La découverte est propre à chacun.une. L'enjeu est de faire découvrir l'ensemble de la diversité aux personnes. Il y a un principe de réciprocité: faire découvrir et aussi découvrir des propositions extérieures

2

La diversité c'est :

- Garantir une représentation de la pluralité des esthétiques et des publics
- Le lieu de la réception de la pluralité culturelle des populations et des artistes et l'endroit de mise en valeur de la pluralité, des sensibilités, des identités, des projets et des techniques
- Au regard des droits culturels, une SMAC s'engage à mettre en œuvre une politique de valorisation des expressions de la diversité, qu'elles soient culturelles, artistiques et/ou organisationnelles.
- Notion polysémique, la diversité induit la nécessité d'écouter la société au sein d'un projet de SMAC, elle se traduit par une multitude d'attentions, de formes et de vigilance aux personnes,
- La diversité c'est la représentativité, l'hétérogénéité, la pluralité, l'altérité, la richesse individuelle,
- Il y a différentes diversités : diversité des esthétiques, des personnes, des territoires, des formes, des projetsLa diversité est un enjeu sociétal. Un enjeu global.
- Un projet global à l'image de la société.

3

Avec découverte et diversité:

- Il s'agit de créer des conditions (humaines, matérielles, temporelles et artistiques) de rencontres entre des artistes (de différentes cultures, genres, format, styles, esthétiques) et des populations sur un territoire, en favorisant la découverte, la singularité des projets, l'émergence de nouveaux artistes, l'expérimentation et en privilégiant l'altérité au sein d'un lieu de vie.



Les missions et actions suivantes ont été envisagées pour intégrer diversité et découverte dans les missions des SMAC :

1

Inclusion de la population du territoire

- Programmation partagée émanant et ou travaillée avec des actrices et des acteurs du territoire
- Associer la population dans la construction du projet culturel, aux actions culturelles et tout autre projet
- Réaliser des projets d'accompagnement mutualisés à l'échelle d'un territoire regroupant des acteurs aux entrées artistiques et compétences diverses et visant à s'entendre collectivement sur une diversité de projets accompagnés.
- Sans plus de précisions : « *Ouvrir et aller vers...* »

2

Expérimentation

- Accueillir des artistes en immersion dans le territoire, en lien avec la programmation d'un comité
- Accompagner les initiatives individuelles ou collectives
- Expérimenter de nouvelles formes et rencontres artistiques (hybridation et transversalité, performance, créations spéciales) – de type cabinet de curiosité favorisant l'envie de découvrir
- Proposer à la population des expériences singulières en termes de :
 - ✓ Format, jauge & horaire
 - ✓ Cadre (Plein air, guinguettes, indoor...)
 - ✓ Offre multiple (famille, jeunesse ...)
 - ✓ Accessibilité

3

Des modes de gouvernance qui reflètent la diversité de la représentation de la société

- Porter une attention à la diversité de la gouvernance et des équipes en interne et en externe : renouvellement des instances, des équipes, des recrutements de l'équipe salariée, des bénévoles et le cas échéant, des comités d'usagers.



Objectifs de l'atelier : Qu'est ce qui est attendu des SMAC pour soutenir la création?

Les points suivants devaient être intégrés à la réflexion :



- Le parcours de l'artiste
 - Les partenariats qui peuvent être envisagés
 - Les compétences nécessaires pour porter ce soutien
- Tous ces éléments sont détaillés dans les Slides 23 à 25 - Les participantes et participants ont choisi de mettre en avant les points suivants :

1 Pour le parcours de l'artiste :

- Détenir un niveau de financement supplémentaire permettant de consacrer une part de la marge artistique à la création
- Être coproducteur si le plancher du label se rapproche de celui des autres labels comme les scènes nationales
- Accompagner les évolutions des pratiques en adaptant les lieux de répétitions aux nouvelles attentes des artistes (Outils numériques)
- Mettre en place une politique de compagnonnage avec des résidences longues, de type « artistes associés, »
- Proposer des tournées mutualisées interrégionales
- Créer de dispositifs d'accompagnement adaptés aux différents niveaux : de l'amateur au professionnel
- Avoir du temps long
- Développer des projets transdisciplinaires

2 Pour les partenariats :

- Développer le partenariat avec des opérateurs du territoire pour coproduire et porter à plusieurs les projets de création
- Trouver des partenaires financiers pour mettre en place des résidences de création
- Avoir un partenariat avec l'Etat à hauteur des autres labels : la somme de 200 000 € a été évoquée
- Développer des partenariats avec la filière pour le développement de projet (tourneurs, producteurs), inter Smac
- Créer des partenariats internationaux
- Lancer une nouvelle forme de partenariat artistique : Artiste curateur

3 Pour les compétences :

- Connaître le secteur des musiques actuelles et ses enjeux
- Renforcer les compétences des équipes des SMAC en matière d'accompagnement à la création
- Connaître les modalités et enjeux de la production déléguée
- Développer des compétences en direction des innovations technologiques au service de la création
- Etoffer ses compétences managériales par des capacités d'accueil, d'écoute, d'analyse et de direction (sens).



Objectifs de l'atelier : Comment lever les freins pour mettre en action la piste de solution suivante :

➤ Alléger les contraintes administratives

- CPO à améliorer avec un bilan harmonisé « tout partenaire » : intégrant le financement global du projet & une matrice de lecture commune : partenaires et lieux
- Uniformiser les dossiers de demandes avec un formulaire unique
- Harmonisation des attentes des partenaires : CPO, comité de suivi, outils d'évaluation, multiplication des espaces de consultation sur les enjeux sociétaux pour alléger la pression d'exemplarité du secteur (RSE, Egalité)
- Avoir des discussions avec les différents partenaires sur la globalité du projet
- Avoir des critères d'évaluation clairs et globaux, identiques pour tous les dossiers.
- Avoir un seul outil de collecte annuel des données : mutualiser les données
- Mutualiser les outils qui fonctionnent
- Mobilisation de la veille – Convention collective ECLAT – animation comme cela a été fait par le SMA pour la CCNEAC
- Renforcer les postes ressources mutualisés
- Se former aux différentes réglementations s'appliquant aux différents statuts
- Favoriser les échanges entre pairs
- Création d'une formation spécifique à l'intention des administrateurs de Smac.



Objectifs de l'atelier : Comment lever les freins pour mettre en action la pistes de solution suivante :

➤ Encourager / envisager la décroissance

- Se mettre d'accord sur une définition commune de la décroissance au niveau de la filière
- Réviser collectivement les normes
- Agir ensemble et non pas séparément
- Penser coopérations plutôt que concurrence
- Des temps forts de sensibilisation à ces sujets en interne, avec les habitants et les associations
- Formation sur les enjeux, méthode, outillage, sensibilisation et mise en pratique
- Une CPO précise incluant une écriture de projet approfondi et une évaluation qualitative sur les enjeux sociétaux
- Avoir des financements au fonctionnement afin de limiter la course aux projets et aux appels à projets.
- Meilleurs partenariats territoriaux, co-construction de projet culturel de territoire, rééquilibrage territorial
- Projets plus originaux, plus au long cours
- Communication approfondie et qualité du lien au public.



Objectifs de l'atelier : Comment lever les freins pour mettre en action la piste de solution suivante :

➤ **Impliquer les salariées, les salariés et autres parties prenantes dans la gouvernance du projet**

- Sanctuarisation d'espaces / temps alloués à la gouvernance
- Travailler sur des fiches de postes en y intégrant des temps dédiés à la gouvernance
- Revalorisation salariale à mettre en rapport avec les missions et les responsabilités
- Concertation avec les usagers, et de la « pédagogie » auprès des institutions
- Définir les parties prenantes, leurs rôles et les formaliser au travers d'un document
- Formaliser les processus de décisions
- Accompagner le changement pour chacune des parties prenantes avec une démarche spécifique pour les dirigeant.e.s bénévoles
- Vérifier l'hypothèse de la démotivation et de la perte de sens des salarié.e.s
- Partage et co-construction du projet
- Information, formation et accompagnement



 **Objectifs de l'atelier** : Au regard des faibles ressources humaines et des modalités de financement par appels à projets successifs, **comment construire une politique globale d'action culturelle et de médiation au sein des SMAC ?**

Les principales pistes de solutions envisagées par les acteurs :

Penser le projet global d'EAC à l'échelle de son territoire

- Favoriser la coopération territoriale « filière » action culturelle (CFMI, Conservatoires, Rectorats, Emplois partagés à l'échelle territoriale) et travailler sur des dynamiques territoriales à plusieurs
- Développer le CTEAC dans l'ensemble des territoires

Avoir des moyens financiers

- Obtenir des financements structurels pour le fonctionnement ou comme le Pass Culture pour financer l'action.
- Renforcer le financement en sortant des appels à projets dans le cadre de la CPO
- Créer un fond dédié à l'expérimentation
- Créer 1 ETP dédié à minima grâce au financement du fonctionnement



Ces difficultés provoquent un émiettement des projets et un déséquilibre dans les projets entre l'action culturelle et les activités de programmation et de diffusion, ainsi qu'une polarisation de l'organisation de l'équipe.

Rendre l'action culturelle visible

- Rendre visible et intégrer plus les esthétiques musicales « invisibilisées »
- Placer l'EAC au même niveau que la diffusion dans le comité de suivi et la CPO
- Considérer et affirmer le rôle des acteurs Smac comme des concepteurs / constructeurs d'action publique
- Rendre les projets plus agiles, innovants et singuliers

Améliorer le lien avec les artistes intervenants

- Former les artistes à la mise en place d'actions culturelles
- Créer des espaces d'échanges entre les artistes au sujet de l'action culturelle
- Augmenter les heures d'ateliers et prise en compte dans les heures d'intermittence



Objectifs de l'atelier : Quelles évolutions des services et des missions pour maintenir et renouveler la fréquentation des SMAC ?

1 Évolutions envisagées:

- Développement de la diffusion hors et dans les murs grâce à des projets partagés
- Ouverture de la musique à des disciplines annexes : Art, expositions... et ouverture du lieu à des activités permettant une vie, au-delà de l'offre culturelle
- Accompagner le parcours des artistes dans leur développement et avec des résidences de « long court » en lien avec une activité partagée avec la population
- Inscrire le lieu sur son territoire ou l'ouvrant et en occupant l'espace extérieur pour une forte accessibilité à tout individu : habitant, usagers, artistes, grâce à des espaces modulables
- Envisager les SMAC comme des lieux écologiques avec des espaces de vie favorisant la multi-activité, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire
- Expérimenter de nouvelles formes et rencontres artistiques pour proposer à la population des expériences singulières (horaires, formats et jauges) intégrant des technologies innovantes et immersives
- Intégrer les personnes dans toutes leurs diversités en ouvrant de nouveaux espaces de rencontres et d'expérimentations

2 Besoins pour y arriver :

- Reconnaissance du label
- Réaliser des travaux pour réinvestir l'espace intérieur et extérieur et rendre le bâtiment économique en énergie et écologique,
- Aménager des espaces de vie diverses favorisant la multiactivité
- Prendre en compte les questions de qualités de vie au travail

3

Modalités de mise en œuvre :

- Réinterroger les modes de gouvernances et de management pour une organisation interne et une gouvernance, partagées
- Retravailler le projet global d'établissement avec les populations
- Inscrire l'activité dans la diversité et la découverte (toute) partagée avec la population et les usagers tout en maintenant une forte direction artistique
- S'appuyer sur les initiatives locales, militantes et solidaires et construire avec les habitants.
- Mettre en place des horaires d'ouverture du lieu, très larges
- Mettre l'accueil des SMAC au centre du projet et de l'activité
- Devenir des acteurs de transformation en intégrant des enjeux écologiques et sociétaux
- Créer des coopérations vertueuses entre les lieux
- Mutualiser les réponses aux besoins
- Se fédérer avec des porteurs de projets internationaux indépendants ayant fait de l'intérêt général une priorité.
- Passer à la semaine de 4 jours avec une revalorisation salariale

ANNEXES



ANNEXES

- Atelier 1 – Diversité et découverte Diapositive 21
- Atelier 2 – Création et parcours de l'artiste Diapositive 26
- Atelier 3 – Enjeux professionnels des SMAC Diapositive 35
- Atelier 4 – Action Culturelle & Médiation Diapositive 44
- Atelier 5 – Fréquentation des SMAC Diapositive 51



ETAPE 1 - Quelle définition collective de diversité et découverte au sein du Label?

La diversité :

- Garantir une représentation de la pluralité des esthétiques et des publics
- Le lieu de la réception de la pluralité culturelle des populations et des artistes et l'endroit de mise en valeur de la pluralité, des sensibilités, des identités, des projets et des techniques
- Au regard des droits culturels, une SMAC s'engage à mettre en œuvre une politique de valorisation des expressions de la diversité, qu'elle soit culturelle, artistique ou organisationnelle. En ce sens, une attention particulière sera donnée à la promotion de nouvelles formes. Une ligne artistique singulière permettant de prendre en compte la pratique artistique amateur mais également les différentes esthétiques
- Notion polysémique, la diversité induit la nécessité d'écouter la société au sein d'un projet de SMAC, elle se traduit par une multitude d'attentions, de formes et de vigilance aux personnes. Par exemple, de manière non exhaustive : une diversité des formes artistiques, des esthétiques, des instrumentarium, des genres, des provenances géographiques, des partenariats, des coopérations, des modes de structuration, des espaces, des lieux
- La diversité c'est la représentativité, l'hétérogénéité, la pluralité, l'altérité, la richesse individuelle
- Il y a différentes diversités : diversité des esthétiques, des personnes, des territoires, des formes, des projetsLa diversité est un enjeu sociétal, un enjeu global.

La découverte :

- Accompagner la création, l'expérimentation et la rendre accessible
- Rôle d'aller ou faire aller vers la diversité afin de générer un développement de la capacité des individus vers l'ouverture au monde et aux artistes
- La découverte est propre à chacun / la diversité c'est une notion relative à l'autre
- La découverte c'est l'inconnu et le nouveau et ou l'émergent
- La découverte est propre à chacun.une. L'enjeu est de faire découvrir l'ensemble de la diversité aux personnes. Il y a un principe de réciprocité : faire découvrir et aussi découvrir des propositions extérieures

Découverte et diversité :

- Créer des conditions (humaines, matérielles, temporelles et artistiques) de rencontre entre des artistes (de différentes cultures, genres, format, styles, esthétiques) avec des populations sur un territoire, en favorisant la découverte; la singularité des projets, l'émergence de nouveaux artistes, l'expérimentation et en privilégiant l'altérité au sein d'un lieu de vie
- Etre à l'écoute permanente de l'ensemble de la diversité culturelle et artistique, mettons en œuvre la découverte de celle-ci
- C'est un projet artistique à l'image de la société



ÉTAPE 2 - Quelles actions pour intégrer diversité et découverte dans chaque mission des SMAC ?

Salle	Actions	Qui pourrait mettre en œuvre ces actions?
1	Programmation partagée émanant et ou travaillée avec des actrices et des acteurs du territoire	Mettre en place d'un comité de programmation : commissions de bénévoles, d'associations locales, d'artistes et de programmeur prescripteur,
	Accueillir des artistes en immersion dans le territoire, en lien avec la programmation d'un comité	SMAC et les partenaires sociaux culturels et éducatifs
	Associer la population au projet culturel, actions culturelles et tout autre projet, et lui proposer des expériences singulières en termes de <ul style="list-style-type: none"> ➤ Format, jauge & horaire ➤ Cadre (Plein air, guinguettes, indoor...) ➤ Offre multiple (famille, jeunesse) ➤ Accessibilité 	Artistes, les équipes du lieu, actrices et acteurs de la société civile, partenaires publics et services publics, bénévoles, gouvernance, acteurs économiques du territoire, lieu vivant
	Expérimenter de nouvelles formes et rencontres artistiques (hybridation et transversalité, performance, créations spéciales) – de type cabinet de curiosité favorisant l'envie de découvrir	Artistes, curatrices et curateurs, actrices et acteurs culturels du territoire, chercheuses et chercheurs, écoles d'art, associations locales, lieux décalés, musées, autres labels, Parc, équipe ...



Salle	Actions	Qui pourrait mettre en œuvre ces actions?
2	Associer tous les acteurs du territoire (acteurs culturels, habitants, musiciens) plus toutes les parties prenantes dans une forme de coopérative artistique et citoyenne	Association et gouvernance.
	Réaliser des projets d'accompagnement mutualisés à l'échelle d'un territoire regroupant des acteurs aux entrées artistiques et compétences diverses et visant à s'entendre collectivement sur une diversité de projets accompagnés	Équipe et partenaires.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diversité des œuvres et des compétences VS <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diversité et qualité des artistes et des participants et diversité des personnes 	RH + Programmation.
	Créer les conditions des modes de gouvernance qui reflètent la diversité de la représentation de la société (hommes ou femmes, milieux sociaux, différentes générations) avec un renouvellement des instances, des équipes, des recrutements sur l'équipe salariée, les bénévoles et les comités d'usagers.	La direction, la gouvernance, les partenaires publics.
	Inscrire le projet du lieu dans des coopérations longues avec les acteurs du territoire : - artistique, socio-économique, éducatif, environnementaux.	Gouvernance, direction, équipe Relais formels ou informels.
	Accompagner les initiatives individuelles, artistiques, citoyennes, culturelle ou collective non structurée administrativement.	Gouvernance, direction, partenaires, acteur-riche-s . Attention, vigilance sur les indicateurs d'évaluation. S'inscrire dans une démarche de progrès.
	« Ouvrir et aller vers »	Collectifs
	« Ralentir pour rêver et faire meilleur »	Collectifs
	Permettre / organiser / faciliter la participation des personnes au projet.	Les personnes / L'équipe



Salle	Actions	Qui pourrait mettre en œuvre ces actions?
3	Projet « trop fortes »@la Poudrière : présentation des métiers techniques par des techniciennes, et réécriture d'une chanson de « Mulan » à « Comme une lionne »	Les salles Les établissements scolaires
	Modifier et adapter les horaires d'ouverture pour favoriser l'accès et mettre à disposition des espaces pour se retrouver. Exemple du projet ayant accueilli des femmes en grande précarité, en ouvrant le lieu dès 5 heures du matin.	Les salles, les studios de répétitions Service d'accueil d'urgence Service Actions Culturelles Bar
	Mettre en place une programmation partagée : ➤ Création d'une commission de projets avec les bénévoles de l'association ➤ L'ajouter au règlement intérieur et au projet de gouvernance de la Smac	Bénévoles Salariés.es Gestionnaires des Smac
	Mettre en place des gouvernances partagées et diverses (ouvertes aux publics et salariés) Vers les instances de coopération (locales, départementales ..)	Gestionnaires des Smac Secteur associatif local / comités de quartiers Collectivités Territoriales
	Favoriser les coopérations pour la mise en commun de moyens pour soutenir les parcours d'artistes en France et à l'International.	Smac Festivals / Producteurs Formation / Accompagnement
Artiste associé.e résident.e autour d'un projet fédérateur en lien avec les territoires pour ➤ Apporter une vision croisée ➤ Favoriser la découverte et la diversité ➤ Mettre en visibilité la Smac	Équipe des Smac en mode transversal Partenaires de territoires Equipes artistiques / artistes Vie associative	



Qu'est ce qui est attendu des SMAC pour soutenir la création?

- Accompagner la diffusion : Sorties d'albums, proposer des scènes ouvertes (jam, slam, open mic, open platine), permettre des temps de diffusion plus importants et multiples (scènes ouvertes, 1ères parties, hors les murs), Tremplins musicaux **-3**
- Mise en connexion des musiciens du territoire **-2**
- Être reconnu comme actrices et acteurs légitimes à porter des créations **- 3**
- En apportant des moyens : dédier des moyens humains et financiers à l'accompagnement des artistes **-3**
- Apport de studios de répétitions spécifiques (Djing, MAO...), avec des tarifs accessibles **- 1**
- Salarier les artistes pendant les résidences
- Tenir compte des nouveaux modes de création
- Espaces dédiés à la création scénique **- 3**
- Une lisibilité des dispositifs mis en œuvre
- Résidences longues, avec un vivier d'artistes sur 1 an **-3**
- Compagnonnage **-4**
- En ayant les financements pour une marge artistique dédiée à la création **- 12**
- Favoriser la formation : Studio, Scénographiques, pour réaliser des actions culturelles, techniques pour les instruments

Comment intégrer la construction et la consolidation des **parcours** des musiciens dans le rôle de « création » des SMAC ?

- Favoriser la coopération entre les SMAC et le conservatoire pour la formation des artistes de demain **- 1**
- Faire des ateliers en mixité choisie **- 1**
- Apport de moyens techniques

Salle rouge

Les chiffres indiqués correspondent au nombre de points attribués à cette idée par les participantes et les participants.

Si des moyens financiers sont donnés:

- Faire de la coproduction **-9**
- Avoir un membre de l'équipe dédié à ce soutien **-1**
- Mettre en place un dispositif d'artistes associés **-4**
- Prise en compte du temps de création (écriture) **- 6**



Qu'est ce qui est attendu des SMAC pour soutenir la création?

Comment intégrer la construction et la consolidation **des parcours des musiciens** dans le rôle de « création » des SMAC ?

Salle verte

Les chiffres indiqués correspondent au nombre de points attribués à cette idée par les participantes et les participants.

• Inscrire la relation dans le temps avec du compagnonnage et des résidences longues

- Inscrire la relation aux artistes (ou au moins de certains d'entre eux) dans la durée, avec une logique de compagnonnage.
- Mettre en place des bourses de compagnonnages aux artistes
- Mettre en place des résidences longues d'artistes (artistes associés.) **-3**
- Temps de résidence/de recherche pour les jeunes avec un soutien de gestion de la résidence.
- Accompagner tout au long de la vie
- Avoir un dispositif de relance de carrière.

• Accompagner et former les artistes

- Créer des mentorats entre artistes **-2**
- Développer une logique de pépinière > faire se rencontrer les artistes accompagner, créer les conditions de croisements et de collaboration.
- Accompagnements progressifs et évolutifs en lien avec l'enseignement initial et supérieur ainsi que les disciplines du spectacle vivant **-2**
- Tutorat
- Master classes et parcours de formations

• Accompagner la diffusion des artistes

- Travail avec les associations de terrain.
- Proposer des tournées mutualisées interrégionales **-6**
- Organisation de soirées tremplins
- Faire des mises en réseau des artistes
- Accompagner la valorisation dans les médias.
- Produire des tournées nationales et avoir des aides à l'export hors région. **-2**
- Mobilité des artistes à l'échelle nationale, voire internationale, également sur des temps de création.

• Soutenir financièrement les artistes

- **Faire un soutien économique -7**
- Faire des SMAC des producteurs délégués d'artistes émergents **-2**
- Avoir des financements pour les répétitions
- Refonder la politique d'accueil des artistes amateurs comme professionnels



Qu'est ce qui est attendu des SMAC pour soutenir la création?

- Mentorat / compagnonnage - 6
- Dispositifs d'accompagnement adaptés aux différents niveaux : de l'amateur au professionnel - 9
- Projets transdisciplinaires - 6
- Lien avec l'éco- système musiques actuelles - 6
- Accompagnement à la création - 4
- Accompagnement au-delà du premier projet - 4
- Appels à des résidences professionnelles - 7
- EAC / Médiation - 2
- Temps d'écriture - 1
- Mise en réseau(x) - 2
- Trouver les meilleures compétences au service des projets - 2
- Du temps long - 4

Comment intégrer la construction et la consolidation des **parcours** des musiciens dans le rôle de « création » des SMAC ?

Salle bleue

Les chiffres indiqués correspondent au nombre de points attribués à cette idée par les participantes et les participants.



Qu'est ce qui est attendu des SMAC pour soutenir la création?

- Avec les lieux de formation : conservatoires, centre de formation, écoles de musiques, MJC, écoles supérieures... - **3**
- Avec les acteurs professionnels du spectacle vivant : Scènes nationales, autres lieux de création et de diffusion labélisés ou non, festivals du territoire, lieux et résidences d'écriture, coproducteurs
- Mettre en place des comités artistiques au sein des réseaux professionnels régionaux pour faire remonter les projets - **6**
- Trouver des financeurs pour des résidences de création - **7**
- Travailler avec les réseaux professionnels : mise en place de tuteurs (artistes référents venant d'autres univers artistiques)

Quels **partenariats** peuvent être envisagés pour répondre à l'enjeu de soutien à la création ?

- Partenariat avec un ou des producteurs de spectacle - **3**
- Avec la production audiovisuelle
- Sacem ou autres OGE
- Droits de suite
- Partenariat avec l'Etat à la hauteur des autres labels - **14**

Salle rouge

Les chiffres indiqués correspondent au nombre de points attribués à cette idée par les participantes et les participants.



Qu'est ce qui est attendu des SMAC pour soutenir la création?

Quels **partenariats** peuvent être envisagés pour répondre à l'enjeu de soutien à la création ?

• **Coopération institutionnelle**

- 200 000 € - **5**
- Drac, partenaires institutionnels

• **Coopération entre pairs, diffuseurs**

- lien entre les SMAC du secteur,
- favoriser le partenariat entre producteurs et SMAC.

• **Coopération territoriale entre acteurs**

- lien entre les lieux culturels du territoire - **1**
- partenaires territoriaux,

• **Coopération média**

- mise en avant sur des plateformes streaming.
- Diffusion radio - **3**
- Digital Marketing - **2**

• **Coopération enseignements**

- Conservatoires, CFMI, Ecoles de musiques - **2**
- Laboratoires de recherches artistiques

• **Coopération de filière**

- festival, labels,
- partenariat entre une SMAC et une structure de productions d'artistes en développement
- Partenariat avec la filière pour le développement de projet (tourneurs, producteurs) - **6**
- Productions délégués territoriales - **2**

• **Coopération transversale**

- Monde économiques des ICC (design, métiers d'arts, cuisines) - **1**
- Réseaux transversaux : musées, bibliothèques.

Salle verte

Les chiffres indiqués correspondent au nombre de points attribués à cette idée par les participantes et les participants.



Qu'est ce qui est attendu des SMAC pour soutenir la création?

Quels **partenariats** peuvent être envisagés pour répondre à l'enjeu de soutien à la création ?

- Financements pluriannuels Drac et collectivités territoriales - **8**
- Mise en réseau professionnel - **5**
- Enseignement / Formation - **3**
- Réseau des Smac - **9**
- Réseaux territoriaux - **8**
- Artiste curateur - **15**
- Filière professionnelle - **3**
- Coproduction en euros - **2**
- Production déléguée - **2**
- A l'international, avec notamment l'Institut Français- **4**
- En Europe - **2**
- Production Mutualisée - **3**
- Scènes conventionnées danse/ théâtre - **5**
- Orchestres nationaux - **2**

Salle bleue

Les chiffres indiqués correspondent au nombre de points attribués à cette idée par les participantes et les participants.



Qu'est ce qui est attendu des SMAC pour soutenir la création ?

Quelles compétences faut-il déployer ou acquérir pour porter l'enjeu de soutien à la création ?

Salle rouge

Les chiffres indiqués correspondent au nombre de points attribués à cette idée par les participantes et les participants.

- Culture musicale (histoire des musiques actuelles) et connaissance des œuvres -7
- Posture pédagogique -2
- Savoir développer la production à long terme
- Connaître les processus de création
- Pragmatisme et lucidité
- Savoir coordonner le fonctionnement des institutions publiques et des autres structures (EPHAD...) avec celui des artistes et de leur entourage professionnel
- Savoir évaluer financièrement un projet
- Connaître le fonctionnement de l'industrie musicale et des acteurs indépendants -1
- Connaître le fonctionnement d'un conservatoire et de l'éducation nationale -1
- Savoir mobiliser les réseaux nationaux d'émergence et de découverte -3
- Connaître les lieux coproducteurs -2
- Connaître l'écosystème de la création : différentes sources de financement, partenaires locaux et sectoriels
Cadre dévolution locaux et internationaux des artistes, parcours des artistes , réseaux de la filière musicale -17



Qu'est ce qui est attendu des SMAC pour soutenir la création ?

- **Compétences à la gestion de projet**
 - Production phonographique, édition musicale.
 - Formation aux environnements administratifs (intermittence, droit et obligation du salarié.)
 - Conception et production de projets artistiques participatifs.
 - Connaître l'écosystème de la musique -1
 - Capacité de recherche de financement
 - Gestion de projet, production
 - Accompagnement au sens large, artistique, technique, administratif, juridique - 2
 - Faire le lien entre création, diffusion, médiation sur le territoire
 - Mise en réseau
 - Faire le lien en communication : aide à la visibilité numérique.
- **Compétences artistiques**
 - Direction artistique
 - Coaching, soutien
 - Enregistrement. Scénographie, décors, accessoires de scène, plan de scène.

Quelles compétences faut-il déployer ou acquérir pour porter l'enjeu de soutien à la création ?

• Compétences sur l'action culturelle

- Action culturelle avec des publics spécifiques (personnes âgées, mineurs non accompagnés, formation à l'action culturelle,
- Pédagogie EAC
- Formation des formateurs

• Savoir-être et compétences diverses

- Capacité de recherche et d'observation (R&D)
- Curiosité, esprit d'ouverture - 3

• Compétences sur les innovations technologiques

- Ouverture vers les autres disciplines du spectacle vivant et sur les innovations technologiques au service de la création - 6
- Web 3. 0.
- Data analyst.
- Fonctionnement, AI go playlist curation
- Apprentissage et réglage des outils

Salle verte

Les chiffres indiqués correspondent au nombre de points attribués à cette idée par les participantes et les participants.



Qu'est ce qui est attendu des SMAC pour soutenir la création ?

- Connaissance du secteur - **16**
- Artiste vecteur des transitions - **4**
- Capacité à accueillir la nouveauté - **5**
- Bonne connaissance du secteur pour réorienter selon les besoins - **5**
- Formation des salarié·e·s en charge de l'accompagnement - **8**
- Formation (cf. Qualiopi) - **2**
- Accueillir, prendre le temps d'écouter, de diagnostiquer, de donner des idées - **7**
- Pluri activités - **2**
- Rédaction de dossier de demande de subvention - **2**
- Accompagnement des pratiques, DA, conception de projets artistiques - **6**
- Regards extérieurs - **3**
- Support technique - **2**
- Accompagnement à la structuration - **2**

Quelles compétences faut-il déployer ou acquérir pour porter l'enjeu de soutien à la création ?

Salle bleue

Les chiffres indiqués correspondent au nombre de points attribués à cette idée par les participantes et les participants.

**Comment lever les freins liés à la mise en œuvre de l'allégement des contraintes administratives?**

Freins	Leviers	Exemples d'actions réussies
Trop de dossiers différents de demandes de financement	CPO à améliorer avec un bilan harmonisé « tout partenaire » : Financement global du projet , matrice de lecture commune partenaires et lieux	La CPO de la région Nouvelle Aquitaine coconstruite en commun : Etat/ Région/ SMAC (tram et critères d'évaluation)
Injonctions contradictoires et une superposition des injonctions renforcées en cas de multi activité	Harmonisation des attentes des partenaires : CPO, comité de suivi, outils d'évaluation, multiplication des espaces de consultation sur les enjeux sociétaux : Alléger la pression d'exemplarité du secteur (RSE, Egalité) Ouvrir les COREPS au-delà du champ paritaire ?	Co-construction de la politique publique de la ville sur les enjeux sociétaux (équipement de quartier, élu.e, service technique de la ville, gouvernance associative (Ex :Rennes)
Normes administratives complexes en évolution rapide et accroissement en termes de sécurité et de sanitaire	Mobilisation de la veille – Convention collective ECLAT – animation Aller vers plus de sobriété de la part des institutions (menace pour l'autodétermination des projets) Aller vers plus de confiance et de transparence administrative (concurrence entre acteurs – surtout chez les hommes)	Travail du SMA pour la CCNEAC « Groupe directrices Nouvelle Aquitaine »
Manque de moyens humains et de temps	Renforcer les postes ressources mutualisés	Etudes et analyses sectorielles de la Fédé – Séminaire du 5&6/06/23



Comment lever les freins liés à la mise en œuvre de l'allégement des contraintes administratives?

Freins	Leviers	Exemples d'actions réussies
Multiplicité des demandes et des formulaires entre les différents financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Formulaire unique au bon format accessible en ligne - Accessible à tous les financeurs - Plus de financements au fonctionnement - Moins d'appels à projet 	<ul style="list-style-type: none"> - DPAE / Licences / CPO - Consultation des professionnels en amont de la création des outils.
Multiplicité des plateformes de données d'observation	<ul style="list-style-type: none"> - Mutualisation des données, - Interconnexion / open data. 	<ul style="list-style-type: none"> - SIBIL, si c'était exploité
Absence de traitement des données	<ul style="list-style-type: none"> - Explication de l'utilisation des données, - Utilisation des données. 	<ul style="list-style-type: none"> - Chiffre de diffusion CNM.
Lourdeur de la gestion des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Outils informatiques de suivi. - Formation initiale et continue. - Mutualiser des outils qui fonctionnent. - Échange entre pairs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des échanges entre pairs. - Laetitia au SMA. - Vera à la Fédélisma. - Appui Conseil RH de l'Afdas. - Formation à la direction de lieux

**Comment lever les freins liés à la mise en œuvre de l'allégement des contraintes administratives?**

Freins	Leviers	Exemples d'actions réussies
Complexité des contraintes administratives différentes selon les financeurs et les sujets (demande de financement / évaluation)	Uniformiser les dossiers de demandes Avoir des discussions avec les différents partenaires sur la globalité du projet	Un interlocuteur unique pour l'action culturelle
Multiplication des appels à projets et des dossiers	Avoir des critères d'évaluation clairs et globaux, identiques pour tous les dossiers.	Un outil « tronc commun » et mutualisé Un socle commun à définir Développement d'outils web et informatiques sur mesures (exemple Département des Côtes d'Armor)
En termes de ressources humaines, diversité des statuts (salariés du privé, intermittents du spectacle, fonctionnaires ...)	Formation sur les différentes réglementations s'appliquant aux différents statuts Création d'une formation spécifique à l'intention des administrateurs de Smac	Webinaires à destination des administrateurs.trices
Multiplicité des outils de collecte de données (Drac CT ...)	Avoir un seul outil de collecte annuel des données	Exemple OPP, Fédélisma
Dépendance aux recettes	Garantir les charges fixes et une part non négligeable de la marge artistique Avoir plus de moyens pérennes	<ul style="list-style-type: none"> CPO

**Comment lever les freins liés à la mise en œuvre de la décroissance ?**

Freins	Leviers	Exemples d'actions réussies
Exigences des partenaires publics	Une CPO précise incluant une écriture de projet approfondi et une évaluation qualitative sur les enjeux sociétaux	Comité de suivi réguliers réunissant l'ensemble des partenaires territoriaux
Contraintes économiques (besoins de ressources propres)	Transcription comptable de la transition - Nouvelles pistes de financement - Nouveau modèle économique	
Enjeux RH et gouvernance (motivation, peur...)	Formation, sensibilisation RSE - Gain de sens, - Qualité de vie au travail - Partage d'expériences inspirantes	
Enjeux territoriaux (Rayonnement et missions)	Meilleurs partenariats territoriaux, co-construction de projet culturel de territoire, rééquilibrage territorial – Moins de saturation	CTEAC
Publics / usagers (fragilisation du lien)	Projets plus originaux, plus au long cours, communication approfondie et qualité du lieu au public	Festival de le Vapeur – Artiste associée (SMAC07)
Savoirs faire, objectifs et connaissance	Formation sur les enjeux, méthode, outillage, sensibilisation et mise en pratique	Déclic
Enjeux sectoriels (producteurs, écosystème, approche collective)	Modèle alternatif de filière, espace de concertation	« Vous n'êtes pas là par hasard »
Perte d'opportunités artistiques et baisse de la diversité	Rééquilibrage en faveur des artistes en développement	Prog de certains festivals : Le Périscope

**Comment lever les freins liés à la mise en œuvre de la décroissance ?**

Freins	Leviers	Exemples d'actions réussies
Injonction de l'ensemble des financeurs à répondre à des indicateurs quantitatifs et multiplicité des objectifs.	- CPO pluripartites et pluriannuelles / indicateurs qualitatifs	- L'Observation Participative Partagée de la Fédélima.
Course aux appels à projets pour financer le fonctionnement structurel.	- Financement au fonctionnement de la structure + marges artistiques + rééquilibrages du financements des labels	- Plancher des SMAC à relever
Perte de chiffre d'affaires (emploi des salariés, artistiques et techniques.)		
Pression de la demande (public artiste, producteur, institution.)	- Révision des normes - Diversification des porteurs de projets et de leurs financements	- Loi d'antériorité des lieux
Manque d'envie de participer à une forme de décroissance et peur en raison des logiques concurrentielles d'avoir une perte d'attractivité.	- Ralentir mais tous ensemble - Penser coopérations plutôt que concurrences	- CNM ? - Régulateur Etat ?



Comment lever les freins liés à la mise en œuvre de la décroissance ?

Freins	Leviers	Exemples d'actions réussies
En préambule se mettre d'accord sur une définition commune au niveau de la filière		
La problématique du temps notamment le rythme de travail	Une augmentation des moyens financiers et humains	Augmentation des budgets de fonctionnement réintégrant tous les aspects des projets (résidences, action culturelle ..)
La question du volume des résidences, des appels à projets etc.	Partage de la responsabilité et de la charge mentale en développant les logiques partenariales	Développement de partenariats
Les contraintes économiques liées à l'économie globale d'un projet	Faire moins mais mieux : seulement si l'équilibre du projet est viable notamment au regard des moyens alloués au fonctionnement	
La sobriété demandée et les problématiques liées à la transition écologique	Des moyens pour investir	Projet « Déclic » : Projet visant les lieux de musique pour réaliser les bilans « carbone »
Principes concurrentiels freins à la décroissance	La révolution ! Sortir de l'économie de marché, et travailler avec les indépendants Travailler à des critères d'évaluation plus qualitatifs que quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'exclusivité • Des temps forts de sensibilisation à ces sujets en interne, avec les habitants et les associations



Comment lever les freins liés à l'implication des salariées et autres parties prenantes dans la gouvernance du projet ?

Freins	Leviers	Exemples d'actions réussies
Risque de confusion des rôles & posture de défiance	Définir les parties prenantes, leur rôle et les formaliser au travers d'un document Définir et mettre en place différents espaces de dialogue, échanges, propositions, validations...	
Rejet au sein des gouvernances	Accompagnement au changement pour chacune des parties prenantes avec une démarche spécifique pour les dirigeant.e.s bénévoles	
Manque de formation, de méthode et d'outils	Capitaliser de la ressources, formation et accompagnement dédiée des parties prenantes	
Manque de motivation, d'engagement et perte de sens des salarié.e.s	Vérifier l'hypothèse – Partage et co-construction du projet – Mise en place d'espaces d'échanges – Proposition de formalisation sur les fiches de poste	
Manque de moyens et de temps	Financement – interroger les équilibres entre le projet et ses conditions de mise en œuvre – Décroissance ?	



Comment lever les freins liés à l'implication des salariées et autres parties prenantes dans la gouvernance du projet ?

Freins	Leviers	Exemples d'actions réussies
<p>Manque d'envie des salariés, Crainte de partage du pouvoir, Norme en organisation pyramidale, Manque de connaissances et de compétences, Manque de temps des salariés, Lien entre salariés et responsabilités, Statuts juridiques différents entre les salariés, Les partenaires et les bénévoles, Turnover important Un projet, un lieu, une direction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bien-être et Responsabilité Sociétale des Entreprises. • Information, formation et accompagnement. • Formalisation des processus de décision. • Expérimenter des modèles qui ont réussi ailleurs. • Mentorat, transfert de savoir-faire (Accompagné par des pairs.) • Engagement de la direction et de la gouvernance. • Travailler sur les fiches de poste qui intègrent les temps dédiés à la gouvernance. • Former les élus et les services. 	<ul style="list-style-type: none"> - Vis ma vie - Comité d'usagers sur un E.P. - Faire un accompagnement (GPEC, DLA, Appui Conseil RH) - Norme ISO... / Certif RSE <div data-bbox="1847 913 2415 1232" style="background-color: #00b050; color: white; padding: 10px; text-align: center;"> <p>Le groupe a décidé de globaliser les freins et d'identifier les leviers qui répondent à l'ensemble des freins</p> </div>



Comment lever les freins liés à l'implication des salariées et autres parties prenantes dans la gouvernance du projet ?

Freins	Leviers	Exemples d'actions réussies
Manque de temps pour la prise de recul et de hauteur de la direction, au profit de beaucoup de coordination	Création de postes dédiés à la coordination	Postes de coordination dans les Smac
Manque d'envie d'implication des salarié.es dans la prise de responsabilité (cf. charge mentale)	Impulser cette dynamique sans forcer Ouvrir des espaces de discussion Renforcer les temps de formation à la vie associative pour susciter l'envie de s'impliquer dans les prises de décisions.	Sanctuarisation d'espaces / temps alloués à la gouvernance
Un projet de directeur vs un projet de structure	Co écriture / co construction du projet	Ateliers de réflexion partagée Formation à « l'animation » de ces temps pour les directeurs.trices
Une responsabilité concentrée sur la direction	Co direction et Délégation	Des représentations d'artistes au sein des gouvernances
Absence de temps pour associer la multiplicité des parties prenantes	Créer les conditions de rencontres Des formations pour le CA	Présentation des projets aux collaborateurs et populations et prise en compte de leurs apports
Salaires bas « misérables »	Revalorisation salariale à mettre en rapport avec les missions et les responsabilités	
Réglementations administratives inadaptées	Concertation avec les usagers, faire de la pédagogie auprès des institutions	Exemple ARF

Au regard des difficultés suivantes : Faibles ressources humaines et modalités de financement par appels à projets successifs, comment construire une politique globale d'actions culturelles au sein des SMAC ?

Il s'agit d'amener les participantes et participants de mettre en pratique une méthodologie de résolution de problèmes : la réponse à chaque question permet de manière consécutive d'arriver, au final, à la construction des pistes de solutions.

Méthodologie : Document Résolution de problème - Cf. Guy Palmade

Problématique : Compte tenu des faibles ressources humaines et modalités de financement par appels à projets successifs, comment construire une politique globale d'actions culturelles au sein des SMAC ?

Quelle sont les conséquences de ces difficultés dans nos missions ?

Quelles sont les causes de ces difficultés ?

Quelles sont nos marges de manœuvre et nos contraintes ?

Celles qui ne dépendent pas de moi

Celles sur lesquelles je peux agir

Quelles sont les pistes de solution ?

Au regard des difficultés suivantes : Faibles ressources humaines et modalités de financement par appels à projets successifs, comment construire une politique globale d'actions culturelles au sein des SMAC ?

Quelles sont les Conséquences de ces difficultés ?

Problématiques

Conséquences

Causes

Quelles sont les marges de manœuvre et les contraintes

Pistes de Solutions

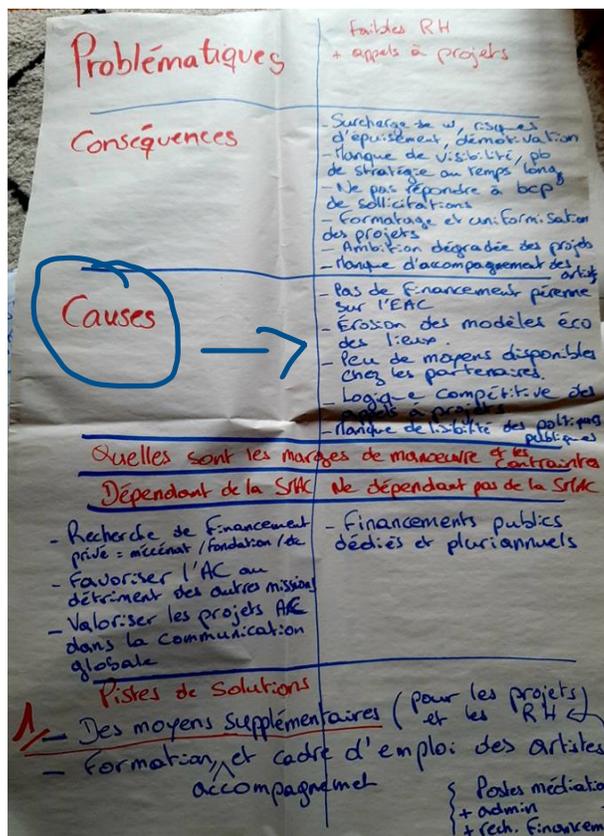
- Manque de visibilité du projet global de médiation qui est fragilisé et éloigné de l'ambition initiale
- Jugement de valeur entre Action culturelle et programmation / Diffusion
- L'AC est pensée en dernier après la diffusion, c'est une variable d'ajustement!
- Discontinuité du travail avec les autres acteurs du territoire
- Formatage des projets EAC au détriment de la création et de l'expérimentation
- Gestion de la multiplicité des acteurs
- Fléchage contraint sur certains domaines de l'action culturelle
- Segmentation des publics et émiettement des projets
- Pas de temps long = Pas de capitalisation
- Fragmentation des moyens et des projets
- Pas d'intégration dans le projet artistique et culturel versus cahier des charges
- Manque de continuité, lisibilité et épuisement
- Nombre de projets limités à la possibilité de répondre aux appels à projets
- Compétences diverses en fonction des partenaires
- Saupoudrage des actions.

- Surcharge de travail, risque d'épuisement et de démotivation (« postes à tiroirs »)
- Manque de visibilité entraîne un problème de stratégies sur le temps long
- Non réponse à certaines sollicitations
- Formatage et uniformisation des projets
- Dégradation de l'ambition des projets
- Manque d'accompagnement des artistes
- Absence de liberté dans la mise en œuvre du projet
- Incapacité à exprimer le projet dans sa globalité aussi bien à l'attention des partenaires que des artistes (vision globale)
- Invisibilisation dans la communication de la structure
- A.A.P. tordent le bras aux projets, contraignent les rythmes des projets et segmentent le public
- Temporalités contraintes et courses aux AAP
- Mise en concurrence des acteurs
- Problèmes de trésorerie dus à l'avance des crédits
- Problématiques organisationnelles sur le reste des équipes
- Temps administratif au montage de projets au détriment des temps du temps
- Concentration des actions en hyper proximité
- Difficulté des personnes à franchir les portes
- Difficulté des actions à s'inscrire dans la durée
- Surcharge de travail des personnes et frustrations.



Au regard des difficultés suivantes : Faibles ressources humaines et modalités de financement par appels à projets successifs, comment construire une politique globale d'actions culturelles au sein des SMAC ?

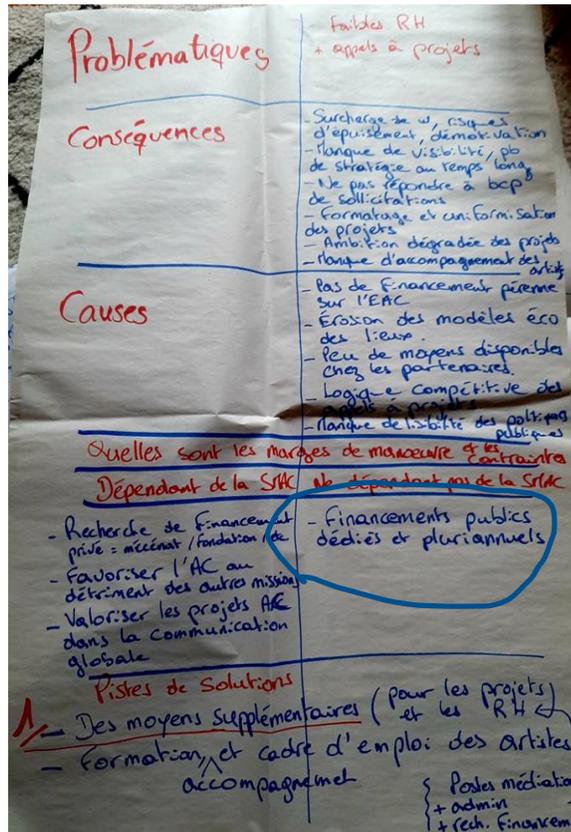
Quelles sont les causes de ces difficultés ?



- Injonctions contradictoires (Action culturelle et EAC)
- Démultiplication des guichets
- Manque de financement pérenne et de moyens humains
- Problèmes de reconnaissance et de connaissance de l'AC au sein des structures
- Organisation par pôles qui ne favorisent pas l'appropriation des équipes
- Manque de coordination artistique entre programmation/ EAC et pratiques amateurs
- Maillage culturel et partenarial du territoire parfois faible
- Manque de moyens financiers
- Manque de moyens humains
- Pas d'articulation politique, ni de visibilité entre le national (Pass Culture, Mondes Nouveaux), les territoires (Collectivités territoriales) et les SMAC (ingénierie, mise en œuvre)
- Manque de marge artistique dû aux financements insuffisants et manque de financement structurel
- Jeunesse et structuration des SMAC
- Pas de stratégie globale
- Manque de considération
- Multiplicité des attentes des partenaires.
- Institutionnalisation des lieux ?
- Configuration des lieux, appropriation du lieu
- Pas de financement pérenne sur l'EAC
- Erosion des modèles économiques des lieux
- Peu de moyens disponibles chez les partenaires
- Logique compétitive des appels à projets
- Manque de lisibilité des politiques publiques
- Anticipation nécessaire
- Démarches administratives chronophages
- Contraintes cumulées des parties prenantes
- Publics spécifiques parfois difficiles à approcher
- Comptabilisation du temps de travail des salariés concernés
- Médias parfois détournés de ces sujets
- Manque de concertation des politiques publiques
- Agenda politique
- Baisse des moyens budgétaires des CT
- Positionnement non central de l'AC dans les projets
- Non reconnaissance / considération des partenaires pédagogiques
- Historiquement, nous sommes des lieux de production et de diffusion.

Au regard des difficultés suivantes : Faibles ressources humaines et modalités de financement par appels à projets successifs, comment construire une politique globale d'actions culturelles au sein des SMAC ?

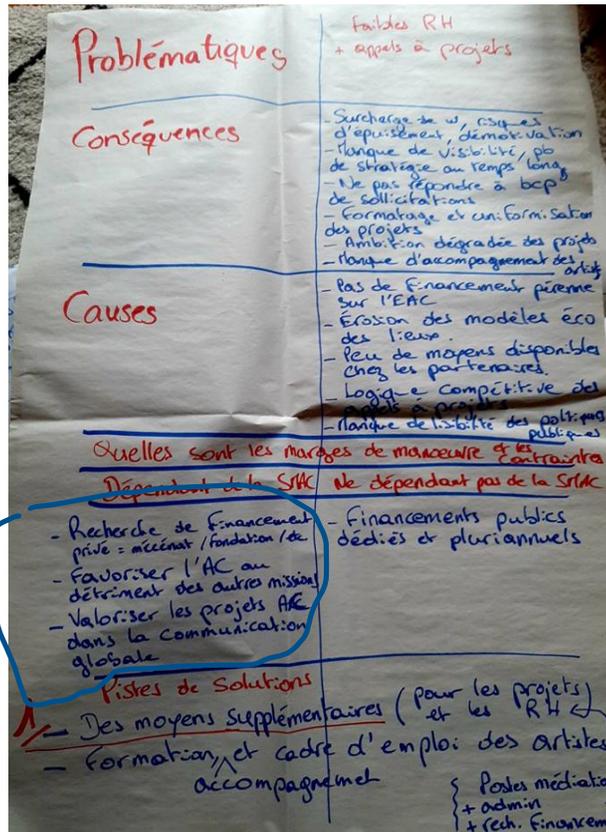
Marges de manœuvre qui ne dépendent pas des SMAC



- Transports publics notamment en milieu rural
 - Financement
 - Accepter de penser les projets en transversalité par les donneurs d'ordre
 - Dialogue parfois inexistant entre les interlocuteurs.trices
 - Temporalité entre les partenaires
 - Absence de compétences réciproques chez les partenaires
- Articulation des politiques publiques trop descendantes.
 - Avoir des subventions sur le fonctionnement ?
 - Le pourcentage des heures d'ateliers prise en compte dans l'intermittence à augmenter
 - Revalorisation financière de l'EAC par les partenaires.
 - Appeler à projet souvent : petit moyen car peu d'argent et saupoudrage.
 - L'équilibrage des moyens entre les musiques actuelles et musiques classiques (enseignement)
 - Pass Culture (collectif)
 - Plus de moyens financiers structurants
 - Les moyens de l'éducation nationale (en crise.)
- Des financements publics dédiés et pluriannuels
 - Temporalité de la publication et de l'attribution des aides
 - Assouplir la rigidité de certains cahier des charges
 - Des politiques publiques à rendre moins « hors sol »
 - Concertation inter-collectivités

Au regard des difficultés suivantes : Faibles ressources humaines et modalités de financement par appels à projets successifs, comment construire une politique globale d'actions culturelles au sein des SMAC ?

Marges de manœuvre qui dépendent des SMAC



- Recherche de financements privés: mécénat / fondations
 - Favoriser l'action culturelle au détriment des autres missions
 - Valoriser l'action culturelle dans la communication globale
 - Capacité à identifier les artistes compétents en direction de projets d'action culturelle
 - Former les artistes
 - Mutualisation en interne
 - Redéploiement des moyens en interne (Priorisation de cette mission)
 - Trouver de nouvelles dénominations communes de ces sujets pour les valoriser
 - Mise en réseaux aux échelles régionales, nationales et internationales
 - Coopération au sein des espaces paritaires (Coreps, CTC, GTMA, CNPS)
 - L'Intérêt Général et les droits culturels
- Organisation interne (programmation, accompagnement et action culturelle, décloisonnement des pôles au sein des équipes)
 - Mieux valoriser et communiquer les projets EAC en interne et externe
 - Raisonner en enjeux et pas en actions et sanctuariser l'EAC au cœur du projet
 - Meilleure connaissance du territoire et des actrices et acteurs
 - Choix d'un axe fort du projet avec transversalité
 - Diversifier le schéma de financement des SAMC
 - La place des artistes coopérants et compagnons
 - Arbitrage ou réaffectation de la marge artistique sur l'EAC et non les concerts.
 - Valoriser et sensibiliser les partenaires
 - Travail d'écoute des partenaires hors culture et des populations.
 - Être moins intellos, « cultureux », sachants, prescripteurs
 - Rééquilibrage du projet, de la structure et redéploiement du budget.
 - Placer les droits culturels comme socle du projet global.

Au regard des difficultés suivantes : Faibles ressources humaines et modalités de financement par appels à projets successifs, comment construire une politique globale d'actions culturelles au sein des SMAC ?

Pistes de solutions

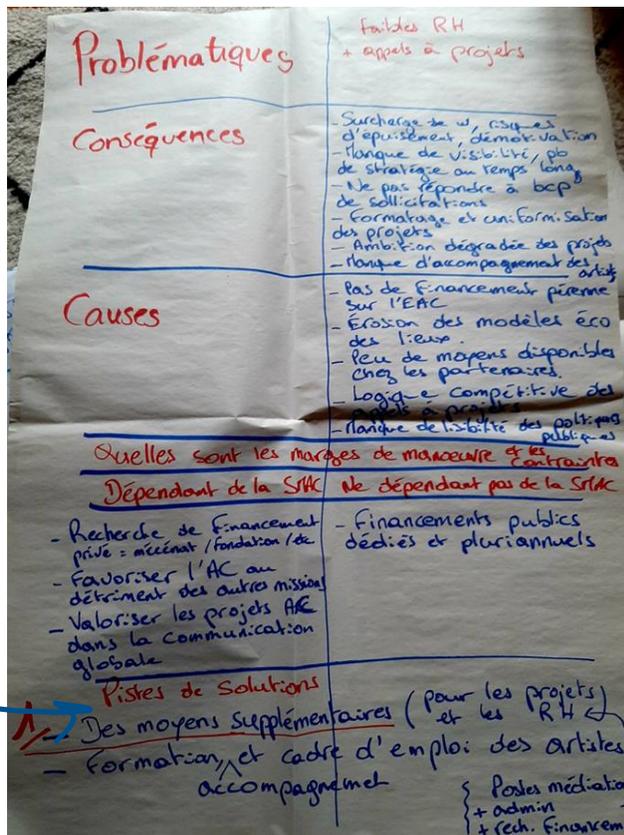
Problématiques	Faibles RH + appels à projets
Conséquences	<ul style="list-style-type: none"> - Surcharge de w, risques d'épuisement, démotivation - Manque de visibilité, pla de stratégie au temps long - Ne pas répondre à bcp de sollicitations - Formations et un. Formation des projets - Ambition dégradée des projets - Manque d'accompagnement des artistes
Causes	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de financement pérenne sur l'AC - Érosion des modèles éco des lieux - Peu de moyens disponibles chez les partenaires - Logique compétitive des appels à projets - Manque de visibilité des politiques publiques
Quelles sont les marges de manœuvre et les contraintes	
Dépendant de la SMAC	Ne dépendant pas de la SMAC
<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de financement privé = mécénat / fondation / etc - Favoriser l'AC au détriment des autres missions - Valoriser les projets AC dans la communication globale 	<ul style="list-style-type: none"> - Financements publics dédiés et pluriannuels
Pistes de solutions	
<ul style="list-style-type: none"> - Des moyens supplémentaires (pour les projets et les RH) - Formation et cadre d'emploi des artistes accompagnés 	
<ul style="list-style-type: none"> - Postes médiation + admin + rech. Financem 	

- Ressources et formation (PREAC, AIMS, Transmission de savoir-faire)
- Mise en place d'indicateurs d'évaluation qualitatifs et pas quantitatifs
- Communication interne et externe : Newsletter, webmedia, webTV, reportage pour valoriser
- Création d'espaces d'échanges entre les artistes au sujet de l'AC
- Renforcer le financement en sortant des appels à projets dans le cadre de la CPO
- Travailler sur des dynamiques territoriales à plusieurs

- Avoir des moyens supplémentaires pour les projets et les ressources humaines dédiées
- Ressources humaines dédiées : des postes supplémentaires en médiation, en soutien à l'administration pour la recherche de financements.
- Formation, accompagnement et élargissement des cadres d'emploi des artistes
- Encourager les résidences longues comme les projets Cléa
- Moyens financiers au fonctionnement.
- Avoir un ETP dédié à minima grâce au financement du fonctionnement.
- Impulser des dynamiques nationales et régionales avec les CTC et les CLTC.
- Coopération en territoire d'action de vie.
- Augmenter les heures d'ateliers prises en compte dans les heures d'intermittence.
- AVOIR DES MOYENS FINANCIERS
- UNE COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Au regard des difficultés suivantes : Faibles ressources humaines et modalités de financement par appels à projets successifs, comment construire une politique globale d'actions culturelles au sein des SMAC ?

Pistes de solutions



- Coopération territoriale « filière » action culturelle (CFMI, Conservatoire, rectorat, Emplois partagés à l'échelle territoriale)
- Développer le CTEAC dans l'ensemble des territoires
- Penser le projet global d'EAC à l'échelle de son territoire
- Obtenir des financements structurels pour le fonctionnement ou comme le Pass Culture pour financer l'action.

- Allouer une partie de la programmation à des artistes porteurs d'action culturelles (+ plus de visibilité de l'action culturelle dans le projet)
- Former les artistes en en faisant une composante de l'accompagnement fourni
- Faire de l'AC un élément central des projets
- Réorganiser les équipes autour des fonctions supports en faveur de l'EAC
- Rendre les projets plus agiles, innovants et singuliers
- Considérer et affirmer le rôle des acteurs Smac comme des concepteurs / constructeurs d'action publique
- Créer un fond dédié à l'expérimentation

- Mettre l'EAC au même niveau que la diffusion dans les comités de suivis, la CPO et dans l'évaluation.
- Droits culturels > rendre visible et intégrer les esthétiques musicales invisibilisées > mieux partager les projets avec la population et les autres partenaires
- Prendre le temps de rencontrer les autres acteurs du territoire,
- Mettre en œuvre des actions culturelles en partage : sortir de la simple consommation des projets d'action culturel par lieu > construire ensemble



Il s'agit par un exercice de visualisation, d'imaginer l'évolution des missions des SMAC et de les retranscrire dans une lettre du futur

Lettre 1

Nous pouvons nous féliciter, grâce à notre travail commun, nous avons fait évoluer les usages vers une ouverture plus conséquente et décorrélée de la diffusion. Les SMAC sont devenues des lieux de tous les habitants et nous essayons de répondre aux préoccupations sociétales et climatiques. A cet effet, nous avons rénové les bâtiments avec une Energie positive qui peut être revendue avec une expérimentation de sobriété.

Le public est impliqué dans la gouvernance ainsi que les usagers

Nous privilégions une programmation sans concession et le lieu est reconnu comme un lieu de création artistique. C'est un lieu catalyseur des espaces de militantisme. Cependant nos lieux ont été réquisitionnés comme lieu d'accueil d'urgence au regard des aléas climatiques mais on en a fait une force par le lien et l'attachement du public. Les salarié.e.s du « développement durable » trop institutionnalisés.e.s sont revenu.e.s en force pour travailler chez nous.

Lettre 2

Chère Ministre des droits culturels, chère amie,

Nous avons ouvert, le projet et le bâtiment et l'avons rendu accessible au cœur des espaces de vie du territoire

Nous avons fait du lieu, un outil au service du projet: ouvert à d'autres esthétiques, de nouvelles formes et d'acteurs (citoyenneté...)

Nous avons démultiplié nos espaces de pratiques artistiques et travaillé sur la modularité des espaces;

Nous assumons une direction artistique sur notre territoire en y associant étroitement les artistes, les habitants et les partenaires.

A cet effet, nous avons réalisé que plus qu'une scène et au-delà du label qui peut institutionnaliser, nous sommes un acteur de la société civile.

Nous travaillons autant hors les murs que dans le lieu. Le bâtiment vit avec plusieurs activités : musique, insertion, école de voile et nous avons d'autres expériences d'écoute sonore. Nous avons reconsidéré le support frontal scène / Salle

Nous n'avons rencontré aucun obstacle car nous vivons dans un environnement émancipateur. L'imagination est le pouvoir

Les Cerfa ont disparu à tout jamais et le public crée sa propre énergie.



Il s'agit par un exercice de visualisation, d'imaginer l'évolution des missions des SMAC et de les retranscrire dans une lettre du futur

Lettre 3

Nous pouvons nous féliciter, grâce à notre travail commun, nous avons fait évoluer les usages en nous adressant d'abord aux personnes plutôt qu'à des publics. Nous avons accentué le côté lieu de vie, ouvert où les personnes se sentent libres d'entrer, aller et venir, sans qu'il y ait forcément une « Offre ».

Nous avons favorisé et construit le parcours d'artistes (amateurs, comme professionnels) et des personnes.

Nous avons pris en compte l'ensemble des enjeux écologiques, sociaux et sociétaux.

Nous avons rendu durable la présence des artistes dans le lieu et sur le territoire, laisser le temps d'infuser et de nourrir des projets.

Nous avons trouvé des marges de manœuvre pour améliorer l'attractivité et les conditions de travail et avons œuvré à l'égalité réel et la vraie diversité, sur scène comme dans les équipes.

Nous avons veillé à un portage partagé et collectif du projet et avons exercé un rôle de prescription différent des industries culturelles avec des horaires d'ouvertures très larges. Nous avons investi l'extérieur et les alentours végétalisés.

Nous avons résisté aux injonctions liées à la vidéosurveillance et à la reconnaissance faciale. Nous avons travaillé les circuits courts, développé des liens étroits avec les acteurs locaux

Nous avons organisé des tournées mutualisées à travers le territoire y compris outremer ainsi que des résidences croisées.

Les rotations « hors les murs » se sont multipliées sur le territoire. Le territoire est autant le terrain de jeu que les locaux des SMAC eux même. La programmation est contextualisée et augmentée en lien avec les expositions, les actions culturelles et des temps forts thématiques qui fédèrent toutes les parties prenantes.

Nous avons subi l'usure des équipes et des artistes, le manque de moyens et les difficultés économiques, les conflits politiques un moindre intérêt pour nos lieux de la part des jeunes générations, une nouvelle pratique d'écoute individuelle et des tentatives d'uniformisation, la concentration économique et la précarisation des artistes (hors Classe).



Il s'agit par un exercice de visualisation, d'imaginer l'évolution des missions des SMAC et de les retranscrire dans une lettre du futur

Lettre 4

Cher nous, nous pouvons nous féliciter. Grâce à notre travail commun, 2029 est une année forte pour les SMAC sur nos territoires.

Pendant ces années, nous avons mis l'ouverture de nos lieux au centre de nos préoccupations et nous avons ainsi fait évoluer nos missions et nos activités de cette manière :

- Nous sommes sortis de la fonction unique des espaces,
- Nous avons fait un espace de vie ouvert à tous les usagers, qui prend en compte les enjeux de société.
- Nous avons fait des espaces d'expérimentation artistique et sociale,
- Un lieu partagé dans sa gouvernance et le partage des usages.
- Un lieu de curiosité, de découverte continue pour les gens.
- Une maison, des artistes et des pratiques artistiques -amateurs et pro.
- Un lieu d'expérience, et propositions diverses, formats des dates, technologies innovantes, expo... autour des cultures pop et des dérivées.
- Un projet qui sort et se construit avec les habitants.
- L'accueil au centre de notre attention,
- Un bâtiment économique en énergie et écologique,
- Un espace pluriel dans son usage (Accueil d'autres activités.)

Pour en arriver là, nous avons réalisé :

- des projets mutualisés et uniques à chaque territoire : avec ferme urbaine, avec des médiathèques, des fablabs, des instrumentarium, des projections de films, ...
- Nous avons fait des compagnonnages / installations d'artistes sur plusieurs années (avec habilitation pour certaines),

- des projets & collaborations hors les murs, itinérants, au plus près des habitants,
- des accueils sensibles, chaleureux, conviviaux, de qualité, en circuits courts, gourmands, créatifs, partageurs, écologique
- des formes de gouvernance partagées, originales et adaptées à nos histoires, nos artistes, nos salarié·e·s, Nos habitant·e·s et nos partenaires.
- Des expériences de concert originales uniques, étonnantes, singulières et exclusive.
- Un partage de nos lieux avec les acteurs de la filière, festival, radio, producteurs.

Pour autant, cela n'a pas été facile. En effet, nous avons rencontré les obstacles suivants :

- les financements étaient encore trop cloisonnés,
- l'attente des politiques orientées vers le marketing territorial et le quantitatif,
- l'interventionnisme politique sur nos programmations et nos fonctionnements,
- le repli individuel lié aux usages numériques,
- la crise climatique et économique qui ne font plus de la culture une priorité collective.

Finalement, grâce à notre engagement et à celui de l'ensemble de nos partenaires et usagés, nous les avons surmontés en mutualisant nos lieux avec de nouveaux services, écoles et sport, en transformant nos lieux en bâti passif, en créant de nouvelles expériences sensibles, en réinventant notre démocratie, en barrant la route à Marine Le Pen en 2027 (ouf !)



Il s'agit par un exercice de visualisation, d'imaginer l'évolution des missions des SMAC et de les retranscrire dans une lettre du futur

Lettre 5

Cher nous, nous pouvons nous féliciter. Grâce à notre travail commun, 2029 est une année forte pour les SMAC sur nos territoires.

Pendant ces années, nous avons mis la fréquentation de nos lieux au centre de nos préoccupations et nous avons ainsi fait évoluer nos missions et nos activités de cette manière :

- en créant un lieu de vie quotidien géré de manière collective. Et impliquant les populations.
- un lieu transdisciplinaire ouvert sur l'extérieur, son quartier et son environnement éco-responsable inclusif, ouvert en libre accès à toute heure.

Le fil rouge étant le respect des droits culturels avec l'objectif de divertir d'épanouir et d'émanciper les populations.

Pour en arriver là, nous avons réalisé de gros travaux sur le bâtiment, en concertation :

1. Création d'espaces de vie (crèche, potager, ruche, magasin éphémère, cuisine partagée, bar et restaurants.)
2. Remise aux normes écologiques et d'accessibilité.

Nous proposons des espaces de création transdisciplinaires en accès libre. Nous avons également réinterrogé notre mode de gouvernance et retravaillé notre projet global d'établissement, après avoir impliqué les populations et les différents acteur·rice·s du territoire.

Les espaces de création et de diffusion sont modulables et permettent de travailler une nouvelle expérience de spectateurs et spectatrices. (360 et bi frontal) Les esthétiques musicales sont toutes représentées.

Pour autant, cela n'a pas été facile. En effet, nous avons rencontré les obstacles suivants :

- Marine Le Pen fut élue
- Les financements publics pour la culture ont été en totalité dévolus à la sauvegarde du patrimoine de France et à la réécriture de notre histoire. L'assimilationisme est redevenu la norme.

Seulement, grâce à notre engagement et à celui de l'ensemble de nos partenaires et usagés, nous les avons surmontés en :

- nous appuyant sur les collectivités territoriales afin de contrer cette politique nationale
- ainsi que sur l'effervescence d'un front populaire militant, solidaire qui a continué à accompagner nos initiatives citoyennes, républicaines.

C'est la lutte finale !



Il s'agit par un exercice de visualisation, d'imaginer l'évolution des missions des SMAC et de les retranscrire dans une lettre du futur

Lettre 6

Cher nous, nous pouvons nous féliciter. Grâce à notre travail commun, 2029 est une année forte pour les SMAC sur nos territoires.

Pendant ces années, nous avons mis la fréquentation de nos lieux au centre de nos préoccupations et nous avons ainsi fait évoluer nos missions et nos activités de cette manière :

- Nous avons créé des espaces de vie et de commun créatifs à destination de toutes les générations.
- Nous avons expérimenté de nouveaux formats et des technologies innovantes et immersives (intelligence artificielle, réalité augmentée, son immersif)
- Nous avons intégré les personnes dans toutes leurs diversités (économique, sociale, générationnelle, culturelle) nos projets en ouvrant de nouveaux espaces de rencontres et d'expérimentations
- Nous avons pris en considération les problématiques écologiques et la qualité de vie au travail.

Pour en arriver là, nous avons donc réalisé :

- De nouveaux aménagements des espaces de vie : un toit végétalisé, un restaurant autogéré par les habitants à partir du potager collectif de notre SMAC remplaçant l'esplanade bitumée.
- Nous avons coproduit des concerts en réalité augmentée et immersifs, en réduisant ainsi notre empreinte carbone.
- Nous sommes passés à la semaine de 4 jours avec une revalorisation des salaires.

- Nous avons mis en place des coopératives vertueuses et fructueuses entre des lieux petits et grands pour accompagner les artistes et tourner mieux
- Nous avons supprimé les riders souvent en contradiction avec nos valeurs.

Pour autant, cela n'a pas été facile. Nous avons rencontrés de nombreux obstacles :

- Le changement climatique, une augmentation considérable des températures et des événements climatiques rendant souvent difficiles la mise en place de nos événements.
- Une crise financière sans précédent et une concentration économique exponentielle de notre secteur.
- La raréfaction des financements publics.

Seulement, grâce à notre engagement et à celui de l'ensemble de nos partenaires et usagés, nous les avons surmontés en :

- en assumant et construisant une plus grande sobriété.
- en se fédérant avec des porteurs de projets internationaux indépendants ayant fait de l'intérêt général une priorité.
- en luttant collectivement contre le rachat de multinationales de l'industrie culturelle.

Enfin, en remettant le vivant et la joie au cœur de nos projets !



Il s'agit par un exercice de visualisation, d'imaginer l'évolution des missions des SMAC et de les retranscrire dans une lettre du futur

Lettre 7

Nous sommes en 2029, le séminaire du 5 /6 juin a permis d'identifier un certain nombre d'alertes permettant de travailler la révolution anthropologique dont le tissu des acteurs et actrices des musiques actuelles avaient envie !

Ce plan appelé « pour un choc d'ouverture et de fréquentation » «A permis de faire « muter » sur une période de 6 ans la diversité qui compose ces acteurs et actrices .

La crise démocratique , la crise écologique , la crise des inégalités de cette époque mais également la crise culturelle profonde que le pays connaissait, (repli des libertés , restrictions budgétaires , montée des extrêmes) amplifie la mobilisation. Il permet à cette « armée « d'acteurs de la transformation de s'engager collectivement sur une période finalement courte (6 ans).

Notre Smac a refait peau neuve : nouveau lieu , nouveau projet. On attaque là , la seconde saison de ce nouvel équipement culturel. Je suis dans l'agora du lieu. Agora accueillante et végétalisée où il fait bon flâner car il s'y passe toujours quelque chose.

Au loin, dans l'espace d'actions CULTES, « la glotte joyeuse », la chorale de la Smac se met en place pour 01h30 de répétitions .

Le succès de la glotte ne se dément pas. Sur le parvis , des jeunes dansent au son de ghetto blasters posés à même le sol.

Nous avons toujours souhaité la part belle aux pratiques spontanées.

Il est 18h30. Les food-trucks arrivent pour s'installer dans le jardin ; les premiers publics du concert du soir également ! Tout juste sortis du boulot, ils viennent tranquilles, déguster une première bière avant la cohue du soir .

Dans le même temps, les artistes arrivent pour répéter dans des locaux dédiés flambant neufs . L'équipe de l'accompagnement artistique ne cesse de les encourager à faire vivre leur création en toute liberté . Ce sont tous les anciens punks, donc la subversion est de mise .

Ce cadre bienveillant et un poil dégingué, a su convaincre les partenaires ! La preuve notre budget avoisine désormais les 6 millions d'euros et nous avons enfin atteints le plancher symbolique 1,5 million d'euros.

L'équipe s'est transformée, elle s'est aussi étoffée ! Elle est belle et équilibrée! Les vieux briscard et briscardes restent pour les plus férus, des boussoles bienveillantes et attentives à tous leurs nouveaux projets ! Du sang neuf qui vient « pimper » la vie de ce lieu foisonnant aussi de multiples rencontres avec la population. Le lieu est vivant !



Il s'agit par un exercice de visualisation, d'imaginer l'évolution des missions des SMAC et de les retranscrire dans une lettre du futur

Lettre 8

Nous sommes en 2029

Le pari de réinventer la relation à l'autre en sortant du cadre de la Smac traditionnelle a porté ses fruits. Le bâtiment est ouvert 7 jours sur 7, il est entièrement modulable, à énergie positive.

Le lieu s'éveille avec ces cours de taïchi en extérieur, tandis que l'association en charge de l'aquaponie accueille les premiers scolaires pour nourrir les poissons.

C'est l'après-midi, le hall est envahi par des musiciens.enes, des rappeurs.euses, danseurs.seuses, ils sont chez eux.

Les ressources se sont diversifiées ...

Il s'agit par un exercice de visualisation, d'imaginer l'évolution des missions des SMAC et de les retranscrire dans une lettre du futur

Lettre 9

Nous pouvons nous féliciter. Grâce à notre travail commun, 2029 est une année forte pour les SMAC sur nos territoires : le public le plus large est au rendez-vous, les habitants poussent la porte des SMAC, les artistes nous sollicitent et veulent jouer dans nos scènes, les amateurs utilisent les possibilités que nous leur offrons.

Pendant ces années, nous avons mis la fréquentation de nos lieux au centre de nos préoccupations et avons ainsi fait évoluer nos missions et nos activités de cette manière :

- *Créer un lieu de vie H 24 / activités à l'initiative des habitants
- *faire évoluer les espaces de création (audiovisuel)Mao / vidéo /youtuber/ graphisme
- *rendre accessible ces lieux de manière large
- *créer des espaces d'accès à la culture médiathèque /disquaire /salon de lecture
- *lancer des repas collectifs partagés
- *créer des partenariats . Les Smac devienne des ambassadrices de parcours culturel
- *veillez à une diversité dans les activités proposées
- *artistes associés liés aux artistes en studio
- *créer une charte de valeurs / responsabilité message de prévention pour un plus grand respect collectif,

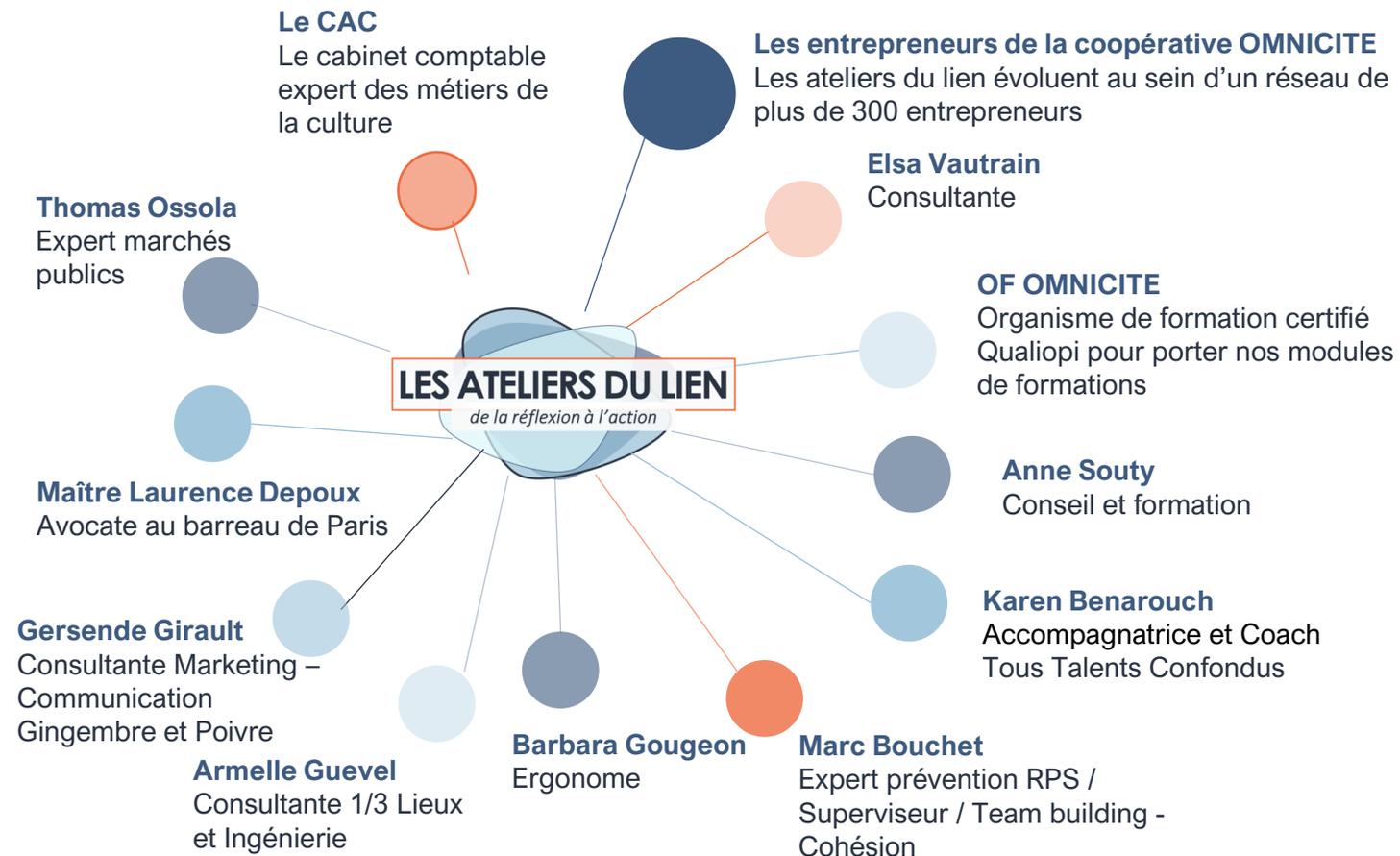
- *encourager de la diversité dans les équipes,
 - *des travaux d'aménagement du salon et des espaces pour grandir le bâtiment
 - *le recrutement des médiateurs. trices par la formation des jeunes du quartier
 - *la création d'habitude de rituels, de rendez-vous récurrents
- Pour autant, cela n'a pas été facile. En effet, nous avons rencontré les obstacles suivants...**
- *Convaincre les partenaires publics de s'engager plus fortement dans la durée sur des formats et des usages nouveaux
 - *obtenir la compréhension , l'adhésion et la participation des habitants
 - *accompagner les équipes dans des changements d'organisation et de projet
- Seulement, grâce à notre engagement et à celui de l'ensemble de nos partenaires et usagers, nous les avons surmontés en ...**
- *prenant le temps de la réflexion , de la coconstruction, de l'expérimentation et des ajustements successifs
 - *en obtenant les financements à la hauteur des besoins.



Les Ateliers du Lien

Un écosystème, riche d'expertises, adapté à vos besoins

Les Ateliers du Lien est le fruit du rapprochement de Liens Utiles et Les Ateliers JMH pour unir la complémentarité de leurs expériences, de leur expertise et leurs compétences.



Pour le développement durable au sein de notre secteur, Les Ateliers du Lien interviennent auprès de l'association ARVIVA par le biais d'un mécénat de compétences

ARVIVA

–ARTS VIVANTS –ARTS DURABLES

Contactez-nous !



Jihad Michel Hoballah 

06.86.68.25.22

jm.hoballah@lesateliersdulien.com